



## Première réunion du nouveau CA de l'association du Rionet : le Centre Social et Culturel menacé ?

Ce jeudi 18 novembre s'est tenu à Cazillac le 1<sup>er</sup> Conseil d'Administration de l'Association Multi-Rencontres du Rionet, faisant suite à l'Assemblée Générale d'octobre dernier.

Une équipe qui s'est enrichie de 4 nouveaux administrateurs tous habitants du territoire. Cependant, l'heure n'était pas à la fête, et les mines étaient plutôt graves. En effet après un

tour de table visant à faire la connaissance de l'équipe, la présidente a tenu à informer les 16 membres de la situation financière : si le résultat de l'année 2020 a été tout juste équilibré, notamment grâce aux aides de l'Etat pendant les périodes de chômage partiel, il n'en sera pas de même pour l'année 2021, avec un important déficit à craindre (entre 30000 et 40000€). Il faut donc rapidement s'interroger sur la capacité de l'association à poursuivre l'ensemble de ses activités.

En effet, l'association propose de nombreux services aux habitants, certains très connus : les crèches, l'accueil de loisirs (mercredi et vacances), les camps d'ados, le transport scolaire et les activités adultes. Et d'autres beaucoup moins connus : les 3 points d'accompagnement administratif, les transports solidaires vers l'aide alimentaire, les transports domicile-magasin pour les personnes âgées isolées, l'accompagnement à la parentalité, les ateliers parents-enfants, l'aide aux devoirs, les animations intergénérationnelles, les conférences, les ateliers numériques et les ateliers mémoire pour les anciens, les sorties culturelles, les ateliers écolos, l'aide au départ en vacances, la distribution de tickets sport... Autant d'activités discrètes qui répondent à des besoins précis des habitants à des moments particuliers de leur vie, qui relèvent de l'Animation de la Vie Sociale et qui sont propres au fonctionnement d'un Centre Social.

Pour bien comprendre la situation actuelle, il convient de savoir que l'association porte depuis 10 ans un agrément Centre Social délivré par la Caisse d'Allocations Familiales du Lot. Cet agrément, qui est à renouveler au 1<sup>er</sup> janvier 2023, permet de reconnaître l'intérêt collectif des actions menées par la structure Centre Social et cadre son organisation. Le fonctionnement des équipements (crèches et accueils de loisirs) est co-financé par les familles, les partenaires et les collectivités dont c'est la compétence ; les charges liées aux actions à caractère social et à leur pilotage, ne sont quant à elles, financées que pour une partie par les partenaires dans le cadre de l'agrément. Et aujourd'hui, malgré quelques aides ponctuelles, il devient impossible pour l'association d'assumer le reste à charge : les subventions actuelles ne suffisent plus et le recours aux appels à projets ne garantit pas un financement pérenne.

La question qui s'est posée jeudi soir à l'occasion des premiers travaux menés par le nouveau Conseil d'Administration a donc été la suivante : dans quelle mesure le fait de renoncer à l'agrément Centre Social (et par conséquent à ses activités propres, à ses charges et à ses financements propres) permettrait-il à l'association de retrouver un fonctionnement sain, sûr et pérenne ? La question subsidiaire étant : quel effet direct aurait l'arrêt de ces activités sur l'emploi, pour cette structure qui rappelons-le fait travailler actuellement 53 personnes (soit 38 équivalents temps plein), mais aussi sur le bien-vivre des habitants d'un territoire vieillissant, à l'habitat dispersé et aux services publics plutôt réduits ?

Les administrateurs vont donc s'organiser rapidement pour que la réflexion se poursuive dans les semaines qui viennent, afin de permettre une prise de décision quant à l'avenir du Centre Social du Rionet.